

Commission de la **formation** et de la vie **universitaire** | **CFVU**

Séance du 15 novembre 2021

Délibération n°2021-036

Point 8

Point 8 à l'ordre du jour

Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle : calendrier de candidatures Césure 2022 pour un départ à cours de l'année universitaire 2022-2023.

Exposé de la délibération : Dans le cadre de l'actualisation du calendrier de candidatures relatif à la campagne du dispositif Césure au sein de l'université d'Orléans, il est proposé à la CFVU les modifications figurant en jaune dans le document en annexe de la délibération.

La CFVU approuve le calendrier de candidatures Césure 2022 pour un départ à cours de l'année universitaire 2022-2023.

Effectif Statutaire :	40
Membres en exercice :	38

Quorum :	19
Membres présents :	19
Membres représentés :	4
Total :	23

Décompte des votes :

Absentions :	–
Votants :	23
Blancs ou nuls :	–

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	–

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 15 novembre 2021

La Présidente du Conseil Académique



Caroline Andrezza

Destinataires de la délibération :

Madame le Recteur de l'académie, chancelier des Universités,
Présidente du Conseil Académique,
Vice-Président formation et vie universitaire,
La directrice des services généraux,
Service juridique de l'université d'Orléans.

Annexe :